



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché de concession ( avis rectificatif )

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-63271>

Département(s) de publication : **83**

Annonce n° **25-63271**

---

### Section 1 - Acheteur

#### 1.1 Acheteur

**Nom officiel** : Metropole Toulon-Provence-Mediterranee

**Forme juridique de l'acheteur** : Autorité locale

**Activité du pouvoir adjudicateur** : Services d'administration générale

### Section 2 - Procédure

#### 2.1 Procédure

**Titre** : 25DSP02-CONTRAT DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC PORTANT SUR LA DESSERTE MARITIME DES ÎLES D'OR (PORQUEROLLES, PORT-CROS ET LE LEVANT)

**Description** : Le contrat qui résultera de la présente consultation a pour objet de confier au candidat retenu l'exploitation de la desserte maritime de passagers et de marchandises à destination des îles d'Or au moyen de navires qu'il met à disposition pour assurer le service des 5 liaisons maritimes suivantes : - Ligne 1 : Tour Fondue - Porquerolles (passagers et mixte passagers + fret conventionnel) - Ligne 2 : Hyères - Port-Cros - Le Levant (passagers et mixte passagers + fret conventionnel) - Ligne 3 : Hyères - Porquerolles (passagers) - Ligne 4 : Tour Fondue - Porquerolles (véhicules + fret conventionnel) - Ligne 5 : Tour Fondue - Port-Cros (véhicules + fret conventionnel)

**Identifiant de la procédure** : eb23e896-1b9a-4ab4-9f3b-0c6350966c6b

**Identifiant interne** : 25DSP02

**Type de procédure** : Ouverte

**Principales caractéristiques de la procédure** : La procédure est encadrée notamment par les articles L.1411-1 et suivants, et R.1411-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales, et les articles L.3000-1 et suivants et R.3111-1 et suivants du Code de la Commande Publique. Il a été décidé de recourir à une procédure de type " ouverte ", ce qui signifie que les candidats doivent déposer simultanément leur candidature et leur offre. La consultation a pour objet de confier par contrat de concession et de délégation de service public, l'exploitation de la desserte maritime des Iles d'Or, constituées des îles de Porquerolles, Port-Cros et Le Levant. Les îles nécessitent la mise en place de moyens spécifiques, pour assurer leur desserte et

garantir aux îliens et usagers réguliers le principe de continuité territoriale, au moyen de navires qu'il met à disposition pour assurer le service des 5 liaisons maritimes suivantes : - Ligne 1 : Tour Fondue - Porquerolles passagers et mixte passagers + fret conventionnel) - Ligne 2 : Hyères - Port-Cros - Le Levant (passagers et mixte passagers + fret conventionnel) - Ligne 3 : Hyères - Porquerolles (passagers) - Ligne 4 : Tour Fondue - Porquerolles (véhicules + fret conventionnel) - Ligne 5 : Tour Fondue - Port-Cros (véhicules + fret conventionnel) Le délégataire a la charge de transporter par voie maritime les passagers et les marchandises à destination des îles de Porquerolles, Port-Cros et du Levant au moyen de navires, en application de l'offre de service sur les liaisons maritimes indiquée au contrat. Le Délégataire exerce l'ensemble des missions lui incombant à ses frais, risques et périls dans les conditions prévues au contrat. La rémunération du délégataire comprendra la totalité des recettes générées par le transport des usagers et par le transport de fret. En application de l'article L.1411-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, de l'article L.3123-18 du Code de la Commande Publique, les candidatures, rédigées en langue française, seront examinées sur la base des garanties professionnelles et financières fournies par le candidat, de la justification du respect de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés prévu par les articles L.5212-1 à L.5212-4 du Code du Travail, de l'aptitude à assurer la continuité du service public et l'égalité des usagers devant le service public. La signature électronique des documents ainsi que celle du contrat par l'attributaire ne sont pas exigées dans le cadre de cette consultation. Méthode de calcul de la valeur estimée des contrats : article 1 du règlement de consultation La transmission des candidatures et offres se fera impérativement par voie électronique . Modalités de demandes de renseignements complémentaires : article 5.2.3 du Règlement de consultation Modalités de recours à la négociation : article 8.3 du Règlement de consultation. Composition du DCE : article 5.2.1 du règlement de la consultation Les opérateurs économiques peuvent présenter leur candidature seuls ou en groupement. Toutefois, nul opérateur ne peut participer à plusieurs groupements. Aucune forme de groupement n'est imposée au stade de la candidature mais le groupement doit obligatoirement être solidaire. D'une manière générale, si le candidat s'appuie sur d'autres opérateurs économiques pour présenter sa candidature, chacun de ces opérateurs devra produire les mêmes documents et informations que s'il se présentait seul. Le lien juridique envisagé entre les différents opérateurs devra être précisé et notamment les clauses de solidarité ou caution ou autres qui permettront de garantir, en cas de défaillance d'un des opérateurs, la continuité du service public dans les mêmes conditions contractuelles. La forme de la candidature et la composition du groupement sont intangibles. Il est rappelé que si pour une raison justifiée, telle qu'une création récente ou en cours, l'opérateur n'est pas en mesure de fournir les documents et informations demandées, il peut prouver sa capacité économique et financière par tout autre document pertinent, après avoir clairement exposé sa situation.

#### 2.1.1 **Objet**

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 60640000 Opérations de transport maritime

#### 2.1.2 **Lieu d'exécution**

**Ville :** HYERES-LES-PALMIERS

**Code postal :** 83400

**Subdivision pays (NUTS) :** Var ( FRL05 )

**Pays :** France

#### 2.1.3 **Valeur**

**Valeur estimée hors TVA :** 49,000,000 Euro

## 2.1.4 Informations générales

**Base juridique :**

Directive 2014/23/UE

## Section 5 - Lot

### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

**Titre :** DELEGATION DE SERVICE PUBLIC PORTANT SUR LA DESSERTE MARITIME DES ÎLES D'OR (PORQUEROLLES, PORT-CROS ET LE LEVANT)

**Description :** Desserte maritime de passager et de marchandises à destination des Îles D'OR au moyen de navires qu'il met à disposition pour assurer le service des 5 liaisons maritimes suivantes : - Ligne 1 : Tour Fondue - Porquerolles passagers et mixte passagers + fret conventionnel) - Ligne 2 : Hyères - Port-Cros - Le Levant (passagers et mixte passagers + fret conventionnel) - Ligne 3 : Hyères - Porquerolles (passagers) - Ligne 4 : Tour Fondue - Porquerolles (véhicules + fret conventionnel) - Ligne 5 : Tour Fondue - Port-Cros (véhicules + fret conventionnel)

**Identifiant interne :** 25DSP02

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 60640000 Opérations de transport maritime

#### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Ville :** HYERES-LES-PALMIERS

**Code postal :** 83400

**Subdivision pays (NUTS) :** Var ( FRL05 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :**

#### 5.1.3 Durée estimée

**Date de début :** 01/04/2026

**Durée :** 5 An

#### 5.1.5 Valeur

**Valeur estimée hors TVA :** 49,000,000 Euro

#### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

**Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés :** Exigence dans la demande de participation

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) :** non

#### 5.1.9 Critères de sélection

## **Sources des critères de sélection : Avis**

### **Critère : Autres exigences économiques ou financières**

**Description :** Pièce 1 : Une lettre de candidature (formulaire DC1 ou équivalent), signée par une personne habilitée à engager l'entreprise, ainsi que, le cas échéant, l'habilitation du mandataire par ses cotraitants ; cette lettre indiquera la composition et la forme du groupement ; En cas de groupement, la lettre de candidature doit être dûment remplie et signée de chacun des membres. Les autres pièces sont remises pour chaque membre du groupement. Lorsque la candidature est déposée au nom et pour le compte d'une société à créer, le candidat devra expliciter le montage juridique envisagé, et les actionnaires en formation devront fournir l'ensemble des documents et renseignements demandés aux candidats. En cas de groupement, le mandataire devra démontrer l'habilitation des autres membres à présenter la candidature, et les membres devront fournir l'intégralité des documents et renseignements demandés aux candidats.

### **Critère : Autres exigences économiques ou financières**

**Description :** Pièce 2-Une déclaration du candidat (Equivalent DC2);

### **Critère : Autres exigences économiques ou financières**

**Description :** Pièce 3 : Une attestation sur l'honneur, selon laquelle : - il ne fait l'objet d'aucune exclusion de la participation à la procédure de passation des contrats de concession prévue aux articles L. 3123-1 à L.3123-14 du Code de la Commande Publique ; - les renseignements et documents relatifs à ses capacités et aptitudes, exigés en application des articles L.3123-18, L. 3123-19 et L.3123-21 du Code de la Commande Publique et dans les conditions fixées aux articles R.3123-1 à R.3123-8 du Code susvisé sont exacts. - Il respecte les dispositions du code du travail en matière d'emploi des travailleurs handicapés prévue aux articles L.5212-1, L.5212-2, L.5212-3, L.5212-4 du Code du Travail.

### **Critère : Assurance responsabilité professionnelle pour les risques**

**Description :** Pièce N° 4 : Les attestations d'assurance responsabilité civile professionnelle de moins de 3 mois délivrées par la compagnie d'assurance du candidat.

### **Critère : Autres exigences économiques ou financières**

**Description :** Pièce 5 : Si le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet, ou procédures étrangères équivalentes.

### **Critère : Inscription à un registre professionnel pertinent**

**Description :** Pièce 6 : Le cas échéant et pour les personnes morales, les documents relatifs au pouvoir des personnes habilitées à engager la société.

### **Critère : Autres exigences économiques ou financières**

**Description :** Pièce 7 : Les certificats ou attestations délivrés par les organismes sociaux et fiscaux attestant que le candidat est à jour de ses obligations fiscales et sociales en application de l'article R.3123-18 du Code de la Commande Publique.

### **Critère : Inscription à un registre professionnel pertinent**

**Description** : Pièce 8 : Le cas échéant, justificatif de moins de 3 mois de l'inscription du candidat au RCS (extrait Kbis ou équivalent) ou autre registre professionnel ou récépissé de dépôt de déclaration auprès d'un CFE pour les candidats ayant commencé leur activité depuis moins d'1 an. L'extrait d'inscription au registre au RCS ou autre équivalent pourra être remplacé pour les sociétés en formation par les statuts ou un projet de statuts signé par les futurs associés comportant un état de la répartition du capital social.

**Critère** : Autres exigences économiques ou financières

**Description** : Pièce 9 : Au titre des capacités techniques et professionnelles : - Une présentation d'une liste des principales références dans le domaine d'activité relevant de l'objet principal du contrat indiquant le montant, la date et le destinataire. Cette liste devra comporter au moins une référence d'un service de transport public de voyageurs de taille ou de complexité comparable. En l'absence de références dans le domaine de l'activité intéressant l'objet de la délégation de service public, toute autre référence ou information pertinente pour apprécier les garanties et capacités professionnelles du candidat. Ces prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique ; - Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement sur les 3 dernières années ; - Les éléments propres à démontrer l'aptitude du candidat à assurer la continuité et l'égalité des usagers devant le service public ; - Une description de l'équipement technique dont le candidat dispose pour assurer l'exécution du contrat, y compris pour les études à mener.

**Critère** : Autres exigences économiques ou financières

**Description** : Pièce 10 : Au titre des capacités économiques et financières : Les candidats fourniront à ce titre une description détaillée de l'entreprise : - actionnaires (En cas de société filiale, un organigramme faisant apparaître la structure juridique et le rattachement au groupe du candidat), moyens financiers, moyens en personnel, organisation interne, activités principales et accessoires, - trois derniers comptes annuels (pour les opérateurs économiques pour lesquels l'établissement de bilans est obligatoire : bilan, compte de résultat, annexes) du candidat approuvés par l'assemblée générale des actionnaires ou pour les candidats qui ne disposent pas de comptes approuvés, ceux du (des) fondateur(s). Si, pour une raison justifiée, telle qu'une création récente ou en cours, l'opérateur n'est pas en mesure de fournir les documents et informations demandés, il peut prouver sa capacité économique et financière par tout autre document pertinent, et notamment eu égard à la qualité de ses associés, après avoir clairement exposé sa situation. Conformément à l'article R. 3123-19 du code de la commande publique, les candidats peuvent demander que soient également prises en compte les capacités et aptitudes d'autres opérateurs économiques, quelle que soit la nature juridique des liens qui les unissent et notamment de leurs sous-traitants. Pour justifier des capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques sur lesquels il s'appuie pour présenter sa candidature, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés. En outre, pour justifier qu'il dispose des capacités de cet opérateur économique pour l'exécution des prestations, le candidat apporte la preuve qu'il en disposera pendant toute la durée d'exécution du contrat.

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Nom :** Critère N°1-Valeur de l'offre par la qualité du service rendu à travers les conditions d'exploitation de la desserte maritime

**Description :** Le détail des sous-critères figure à l'article 8.2 du règlement de la consultation.

**Catégorie du critère d'attribution poids :** Valeur fixe (par unité)

**Nombre critère d'attribution :** 50

**Critère :**

**Type :** Coût

**Nom :** Critère N°2- Pertinence et crédibilité de l'offre financière

**Description :** Le détail des sous-critères figure à l'article 8.2 du règlement de la consultation.

**Catégorie du critère d'attribution poids :** Valeur fixe (par unité)

**Nombre critère d'attribution :** 40

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Nom :** Critère N°3- Relation Partenariale avec l'autorité délégante

**Description :** Le détail des sous-critères figure à l'article 8.2 du règlement de la consultation.

**Catégorie du critère d'attribution poids :** Valeur fixe (par unité)

**Nombre critère d'attribution :** 10

**5.1.11 Documents de marché**

**Adresse des documents de marché :** <https://metropoletpm.e-marchespublics.com>

**5.1.12 Conditions du marché public**

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Variantes :** Non autorisée

**Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres :** Autorisée

**Date limite de réception des offres :** 30/07/2025 à 16:00

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**  
Non

**Facturation en ligne** : Non autorisée

**La commande en ligne sera utilisée** : non

**Le paiement en ligne sera utilisé** : non

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de médiation** : Comité Consultatif de Règlement Amiable des Différents CCRA

**Organisation chargée des procédures de recours** : Tribunal Administratif de TOULON

**Informations relatives aux délais de recours** : Détails d'introduction des recours : - Référé précontractuel : Article L.551-1 et suivants du Code de Justice Administrative (depuis le lancement de la consultation jusqu'à la signature du contrat) ; - Référé contractuel : Article L.551-13 à L.551-23 du Code de Justice Administrative, R.551-7 à R.551-10 ; - Recours de pleine juridiction en contestation de la validité d'un contrat : (arrêt CE du 04.04.2014, Département Tarn-et-Garonne) 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité relatives à la conclusion du contrat et aux modalités de sa consultation dans le respect des secrets protégés par la Loi.

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché** : Metropole Toulon-Provence-Mediterranee

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours** : Tribunal Administratif de TOULON

## Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

**Nom officiel** : Metropole Toulon-Provence-Mediterranee

**Numéro d'enregistrement** : 24830054300217

**Adresse postale** : 107 BD HENRI FABRE, CS30536

**Ville** : TOULON

**Code postal** : 83041

**Subdivision pays (NUTS)** : Var ( FRL05 )

**Pays** : France

**Point de contact** : Service Préparation et Passation des contrats de concession

**Adresse électronique** : marchespublics@metropoletpm.fr

**Téléphone** : +33494938300

**Adresse internet** : <https://metropoletpm.e-marchespublics.com/>

**Profil de l'acheteur** : <https://metropoletpm.e-marchespublics.com>

**Rôles de cette organisation** :

**Acheteur**

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché**

#### 8.1 ORG-0002

**Nom officiel** : Tribunal Administratif de TOULON

**Numéro d'enregistrement** : 1300052500010

**Adresse postale** : 5 rue Racine

**Ville** : TOULON

**Code postal** : 83000

**Subdivision pays (NUTS)** : Var ( FRL05 )

**Pays** : France

**Adresse électronique** : greffe.ta-toulon@juradm.fr

**Téléphone** : +33 0494427930

**Adresse internet** : <http://toulon.tribunal-administratif.fr>

**Rôles de cette organisation** :

**Organisation chargée des procédures de recours**

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours**

#### 8.1 ORG-0003

**Nom officiel** : Comité Consultatif de Règlement Amiable des Différents CCRA

**Numéro d'enregistrement** : 17130000700019

**Adresse postale** : Place Félix Baret CS 80001

**Ville** : MARSEILLE

**Code postal** : 13282

**Subdivision pays (NUTS)** : Var ( FRL05 )

**Pays** : France

**Point de contact** : Catherine Pietri

**Adresse électronique** : catherine.pietri@paca.gouv.fr

**Téléphone** : 0484354554

**Rôles de cette organisation** :

**Organisation chargée des procédures de médiation**

#### 8.1 ORG-0000

**Nom officiel** : DEMATIS

**Numéro d'enregistrement** : 45072478600030

**Ville** : Paris

**Code postal** : 75015

**Subdivision pays (NUTS)** : Paris ( FR101 )

**Pays :** France

**Adresse électronique :** contact@dematis.com

**Téléphone :** +33 172365548

**Adresse internet :** www.dematis.com

**Rôles de cette organisation :**

**TED eSender**

## Section 10 - Modification

**Version de l'avis antérieur à modifier :** 21bf1745-103a-442a-b1b5-15c79ba520e1-01

### 10.1 Modification

**Identifiant de la section :** PROCEDURE

**Description des modifications :** L'avis initial comporte une erreur matérielle sur la description des lignes maritimes ( 2 - Procédure - 2.1 procédure - Description) : au lieu de : Le contrat qui résultera de la présente consultation a pour objet de confier au candidat retenu l'exploitation de la desserte maritime de passagers et de marchandises à destination des îles d'Or au moyen de navires qu'il met à disposition pour assurer le service des 7 liaisons maritimes suivantes : - Ligne 1 : Tour Fondue / Île de Porquerolles (Passagers, véhicules, fret, colis, marchandises) - Ligne 2 : Tour Fondue / Île de Port-Cros (Véhicules) - Ligne 3 : Port de Hyères / Île de Port-Cros (Passagers, fret, colis, marchandises) - Ligne 4 : Port de Hyères / Île du Levant (Passagers, fret, colis, marchandises) - Ligne 5 : Port de Hyères / Circuit des deux Îles de Port-Cros et du Levant (Passagers) - Ligne 6 : Port de Hyères / Île de Porquerolles (Passagers) - Ligne 7 : Port de Hyères / Inter-Îles Le Levant / Port-Cros (Passagers) Il faut lire : Le contrat qui résultera de la présente consultation a pour objet de confier au candidat retenu l'exploitation de la desserte maritime de passagers et de marchandises à destination des îles d'Or au moyen de navires qu'il met à disposition pour assurer le service des 5 liaisons maritimes suivantes : - Ligne 1 : Tour Fondue - Porquerolles (passagers et mixte passagers + fret conventionnel) - Ligne 2 : Hyères - Port-Cros - Le Levant (passagers et mixte passagers + fret conventionnel) - Ligne 3 : Hyères - Porquerolles (passagers) - Ligne 4 : Tour Fondue - Porquerolles (véhicules + fret conventionnel) - Ligne 5 : Tour Fondue - Port-Cros (véhicules + fret conventionnel)

### 10.1 Modification

**Identifiant de la section :** LOT-0001

**Description des modifications :** 5.1.12 Conditions du marché public : la signature ou le cachet électronique avancé ou qualifié (e) au sens du règlement ( UE) N°910/2014 n'est pas requis(e)

#### Informations relatives à l'avis

**Identifiant/version de l'avis :** 9f4f73f1-f065-4dcb-ad69-9262df1bda18 - 01

**Type de formulaire :** Mise en concurrence

**Type d'avis :** Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

**Date d'envoi de l'avis :** 05/06/2025 à 14:00

**Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible :** français

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 05/06/2025